



Universidad
Zaragoza

Trabajo Fin de Grado

**Les anglicismes dans la 9e édition du dictionnaire de
L'Académie Française.**

Autor:

María Castellanos León

Director:

Antonio Gaspar Galán

Universidad de Zaragoza

Facultad de Filosofía y Letras

2017

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Contexte historique.....	4
3. Le rôle de l'Académie française dans le contrôle de l'incorporation d'anglicismes.....	7
4. Corpus « Dire, ne pas dire » du dictionnaire en ligne de l'Académie française.....	9
4.1 Analyse grammaticale.....	10
4.1.1 Catégories invariables.....	10
4.1.2 Catégories variables.....	12
4.2 Analyse sémantique.....	17
5. Conclusion.....	20
6. Bibliographie citée.....	22
7. Annexe.....	23

1. Introduction

Le lexique d'une langue se modifie constamment et se renouvelle au fur et à mesure que la vie et la pensée des locuteurs changent. Tout au long de son histoire, la langue française a vécu l'influence de nombreuses autres langues, auxquelles elle a beaucoup donné et desquelles elle n'a pas hésité à emprunter des mots.

L'emprunt en tant que phénomène linguistique doit être toujours compris à l'intérieur du système de la langue. Saussure explique dans son œuvre *Cours de linguistique générale* que la langue est un organisme en constant changement, mais qui est en même temps toujours capable de rétablir son équilibre interne. On peut aborder l'étude de la langue dès deux points de vue: l'un synchronique, l'autre diachronique. Ce qui va relier ces deux points de vue, va être l'apport soudain d'un terme nouveau dans la langue de la part d'un locuteur. Cette innovation va altérer l'équilibre du système de la langue :

Cette innovation est en soi un accident, une dérogation individuelle à l'usage commun, l'acte particulier et concret d'un locuteur qui recourt à un moyen d'expression inouï : dans la terminologie saussurienne, c'est un fait de parole et, plus précisément, de parole organisée. (Deroy, 2014)

Ces innovations trouvent leur origine dans les différents facteurs qui influencent le comportement humain. D'un côté, il y a des facteurs physiques, comme c'est le cas: « des goûts, des tendances et de la mentalité » (Deroy, 2014). De l'autre côté, il y a des influences externes au propre caractère de l'individu mais qui vont conditionner la façon de s'exprimer, tel est le cas des techniques, des déplacements des peuples, et surtout des institutions de la langue, comme c'est le cas de l'Académie française.

L'emprunt en tant que phénomène linguistique compte alors sur une double influence : d'un côté dans le plan synchronique, car il provoque un déséquilibre momentané dans le système de la langue, en s'introduisant comme terme nouveau dans le discours, terme que le récepteur n'attend pas ; mais en même temps, il est une cause importante de l'évolution des langues et par conséquent, partie fondamentale de la diachronie.

L'emprunt est alors une variation du domaine de la parole. C'est pour cela qu'il touche les différents niveaux de la langue, tels que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le lexique. Dans ce dernier cas, qui est évidemment le plus facilement perçu, les grammairiens emploient le terme « néologisme », car il s'agit « d'une acception nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à un moment déterminé. » (Deroy, 2014).

Cependant, on ne peut constater l'apparition dans la langue d'un néologisme, qu'au moment où le terme a été complètement intégré dans le parler quotidien d'une société et que son emploi s'est complètement généralisé.

Dans ce travail, nous allons étudier les anglicismes incorporés dans la 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie française en ligne. Nous observons comment ces termes s'introduisent au fur et à mesure que leur emploi se généralise dans le discours quotidien des locuteurs français. En conséquence, le corpus que l'on va analyser est ouvert, c'est-à-dire, il ne cesse pas de s'actualiser. Nous allons étudier les différents processus d'emprunt, en approfondissant sur les modifications que ces termes subissent dans ces processus d'adaptation à la langue française d'accueil ainsi que les équivalents français que l'Académie propose et encourage à utiliser à la place des termes anglais.

2. Contexte historique

Le cas de la langue anglaise est un peu particulier par rapport aux autres langues. Même si on constate un fort rapport entre le français et l'anglais depuis neuf siècles, il faut dire que les échanges n'ont pas été trop équilibrés.

Entre le milieu du XI^e siècle et le XVII^e siècle, le français a fourni l'anglais de milliers de mots, mais ce n'est qu'à partir du milieu du XVIII^e siècle que le processus s'est inversé et que les mots anglais ont nourri la langue française. (Walter, 1997: 218).

On constate ainsi deux époques très différentes du point de vue des échanges lexiques, qui se situent l'une après l'autre dans la ligne du temps.

Une première époque, où l'on trouve un fort flux de mots français vers la langue anglaise. Cette période débute avec la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, du XIII^e au XV^e siècle. Cette conquête va provoquer l'imposition officielle de la culture française en Angleterre, aussi bien que de la langue qui la véhiculait. La langue française va se répandre comme langue officielle et va laisser la langue anglaise dans un deuxième plan, comme montre ce petit extrait de Ranulf Higden à propos du statut de la langue anglaise à cette époque-là. Cet auteur, contemporain du célèbre écrivain anglais Geoffrey Chaucer¹, sera le premier à utiliser près de 250 mots français dans son œuvre littéraire.

Children in school, contrary to the usage and custom of other nations, are compelled to drop their own language and to construe their lessons and other tasks in French, and have done so since the Normans first came to England. Also, gentlemen's children are taught to speak French from the time that they are rocked in their cradles and can talk and play with a child's toy; and provincial men want to liken themselves to gentlemen, and try with great effort to speak French, so as to be more thought of.

Comme montre cet extrait, après la Guerre de Cent Ans, la langue française est devenue la langue officielle de l'Angleterre. Cela explique le fait que le français soit à la base de beaucoup de termes anglais et que l'on trouve des termes qui ressemblent à l'anglais mais qui ont en réalité leur origine dans la langue française, ce qu'on appelle souvent le phénomène des allers retours.

Le processus d'emprunt dans le sens inverse a mis du temps à se mettre en place. La deuxième période, va commencer alors au XVII^e siècle, moment où l'on constate les premiers emprunts de la langue anglaise vers le français.

¹ Geoffrey Chaucer connu comme le père de la littérature anglaise, est considéré le meilleur poète anglais du Moyen Âge. Le travail de Chaucer a été déterminant pour la légitimation de la langue anglaise comme outil littéraire à l'époque où le français et le latin étaient les langues littéraires dominantes en Angleterre. (Source de l'explication trouvé dans le site web « The English Language in the Fourteenth Century » en The Geoffrey Chaucer Page, site web de l'Université de Harvard).

Avec le développement de la flotte et du commerce britanniques, au XVIIe siècle, on introduira des termes du domaine de la marine anglaise (dock, drague, paquebot, tonnage, yacht), parallèlement, de termes commerciaux d'origine anglaise vont apparaître, comme c'est le cas avec (corporation, flanelle, rhum ou moire) (Dauzat, 1967 : 61).

Ce changement peut trouver son explication dans la récupération du pouvoir politique, économique et social de la part de l'Angleterre. Ce pays qui deviendra au XVIIIe siècle, la première puissance économique mondiale, essaiera d'exporter la vie et la culture anglaise autour du monde.

C'est aussi au XVIIIe siècle, que l'on parlera pour la première fois du terme *anglomanie* « utilisé dès 1740 environ jusqu'à la Révolution française » (Brunot, 1966 : 1231) pour discréditer le désir d'employer un terme d'origine anglais à la place d'un terme purement français à n'importe quel prix. La création de ce nouveau terme contient une importante signification car il signale que la société était déjà consciente du phénomène d'expansion de la culture et aussi de la langue anglaise. Toutefois, et comme signale Brunot, les mots anglais sollicitent leur adoption dans la langue française depuis longtemps, ce que l'on peut constater à travers les différentes œuvres littéraires de l'époque :

Entre l'arrivée des philosophes comme Voltaire (1726) ou Montesquieu (1729), se placent des œuvres comme les traductions de Chamberlayne (1669) ou les *Remarques sur l'Angleterre* de Le Sage (1715), (...) qui offrent déjà un grand nombre de termes anglais. (Brunot, 1966 : 1231).

Même si on trouve des emprunts à la langue anglaise dès le début du siècle, c'est à partir de la Révolution française que l'on observe l'arrivée massive d'emprunts anglais. Les Français venaient de découvrir le système parlementaire britannique et ils avaient conçu une telle admiration que la plus grande partie du vocabulaire français du domaine de la politique en avait été envahie. C'est alors que tout un vocabulaire institutionnel venu d'Angleterre a occupé les milieux révolutionnaires, comme on peut constater à l'aide du « *Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes. Les anglicismes et les américanimes dans la langue française* » d'Edouard Bonnaffé (Brunot, 1966 : 1232) qui inclut quelques termes d'origine anglaise, et que je cite ordonnés de façon chronologique : « Corporation(1672), adresse (1688), budget, club (1702), juré, jury, majorité (1789)² »

Outre les termes politiques et institutionnels, on trouve des termes introduits par la mode anglaise, comme c'est le cas pour de nombreuses nourritures, boissons et vêtements « *bifteck, pudding, punch, redingote*, proprement habit « coat » pour aller à cheval, « ride », *sandwich*, qui vient du nom d'un lord, etc. » (Dauzat, 1967: 62).

² Le terme « majorité », emprunt du terme anglais « majority », lui-même emprunté au français « majorité », du latin médiéval « majoritas » qui signifie « le plus grand nombre ». Il apparaît pour la première fois en 1789, date de la Révolution française, avec le sens politique groupement qui obtient le plus de voix lors du vote d'une assemblée délibérante ». On parle dès de moment de majorité absolue et majorité simple. Source de l'information : Le Dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

On trouve aussi des termes empruntés du domaine des arts et des lettres, comme c'est le cas du « terme *romantique*, qui vient du terme anglais *romantic*, et qui était employé tout au début pour décrire un paysage ou un jardin, puis un tableau et finalement il a été étendu au domaine littéraire » (Walter, 1997 : 221).

Tous ces néologismes se diffusaient dans les grands noyaux de la culture du XVIIIe siècle, comme les cafés ou les salons littéraires. « On estime généralement que le mouvement néologique naquit autour du salon de Mme de Lambert, que fréquentaient Fontenelle, Marivaux, Houdart de la Motte » (Tritter, 1999 : 163).

C'est aussi à partir de la Révolution française que pénètrent, pour s'installer définitivement dans la langue française des calques de l'anglais, c'est-à-dire, des expressions traduites mot à mot de l'anglais, comme par exemple, « lune de miel » qui vient du terme anglais *honeymoon*. Cependant, il y a un phénomène encore plus fréquent que celui du calque, c'est le phénomène des allers retours. Ce sont des mots d'origine française qui sont arrivés en Angleterre pendant la conquête de la Normandie mais qui se sont si bien intégrés qu'ils ont la plupart du temps l'allure de mots nés en Angleterre. Si bien que, lorsqu'ils sont rentrés en France plusieurs siècles plus tard sous leur nouvelle forme, on ne les reconnaissait plus. C'est le cas de l'adjectif *nice* :

Nice, est un mot français qui signifiait stupide, simple d'esprit » du latin NESCIUS « ignorant ». Passé en anglais au XIIIe siècle, avec le sens de « sot », l'adjectif a ensuite pris un sens peu prévisible de « précis » au XVIe siècle, pour finalement signifier « agréable » à partir du XVIIIe siècle. (Walter, 1997 : 220)

Cependant, ça sera surtout à partir du XXe siècle que le phénomène d'emprunt de la langue anglaise va s'accélérer considérablement. Il s'agit souvent d'emprunts qui viennent de l'Amérique, et non du Royaume Uni, comme on peut le penser. L'explication est évidente : les États-Unis occupent de nos jours, la suprématie mondiale et introduisent dans le reste de pays leur culture, leurs produits et leur langue. C'est surtout sur ces anglicismes et américanismes plus tardifs, considérés fautifs ou superflus par l'Académie française, que je vais concentrer mon analyse.

3. Le rôle de l'Académie française dans le contrôle de l'incorporation d'anglicismes.

Le rythme d'introduction des anglicismes dans le Dictionnaire de l'Académie Française permet de mesurer d'une façon efficace l'évolution et le progrès de ce phénomène dans l'usage courante de la langue.

La première édition, en 1694, contenait seulement 11 mots. Dans la 8e édition publiée en 1935, on comptait déjà quelque 540 anglicismes. La 9e édition étant en cours, on ne peut pas donner de chiffres, mais on peut aisément constater une progression constante depuis la première édition en 1694 (Walter, 1997 :226)

L'analyse et comparaison des différentes éditions de ce dictionnaire, nous permet d'identifier les anglicismes qui sont en vogue de nos jours ou au contraire ceux qui sont complètement sortis de l'usage ou devenus très rares : comme « spleen » ou « fashionable », très employés au XXe siècle mais qui sont devenus de véritables anachronismes. En plus, le dictionnaire de l'Académie française en ligne, nous permet de connaître les derniers emprunts incorporés dans la langue française, car il se met à jour constamment.

Dans le dictionnaire de l'Académie française en ligne, on trouve une partie intitulée « Dire ou ne pas dire », dédiée au bon usage de la langue française. A l'intérieur de cette partie, on trouve les onglets suivants : le premier, dédié aux « emplois fautifs de la langue », comme par exemple l'emploi de « à cause que » au lieu de « parce que ». Ainsi dans la partie « Dire », on trouve l'expression correcte : *Il a été condamné parce qu'il conspirait contre l'État*, et dans la partie de « Ne pas dire », on peut lire l'emploi fautif : *Il a été condamné à cause qu'il conspirait contre l'État*.

Un deuxième onglet est dédié aux « extensions des sens abusives », c'est-à-dire, expressions qui se généralisent, mais qui ne sont pas correctes dans la langue française. Par exemple, l'utilisation de l'adjectif « basique » au lieu de l'adjectif « fondamental ». Dans ce cas, la partie « Dire », présente un exemple qui est correct comme : *C'est un principe fondamental du droit*, et dans la partie de « Ne pas dire », ce qui est généralisé mais qui n'est pas du tout correct : *C'est un principe basique du droit*.

Il existe aussi un troisième onglet dédié aux « Anglicismes et néologismes » qui est celui sur lequel je vais centrer mon analyse. Ici, on trouve des anglicismes qui se sont généralisés dans la langue française mais pour lesquels l'Académie française nous propose un terme purement français qu'on pourrait parfaitement employer à la place du terme anglais.

« Anglicismes et néologismes » compte *actuellement*³ avec 141 termes, pour lesquels l'Académie nous propose un terme français qu'elle encourage à utiliser. Il ne faut pas oublier que la fonction principale de l'Académie est celle de « travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (Edwards, 2015)

Cette institution encourage les locuteurs à employer les termes français pour éviter qu'ils tombent en désuétude et finalement disparaissent. Cependant, le problème ne se trouve pas chez les anglicismes que les usagers peuvent facilement identifier, comme les formes en -ing (jogging, parking, mailing), ou encore des expressions comme « top model », qui sont très utilisées, mais dans des expressions comme « donner feu vert » ou « prendre en compte » que l'on n'arrive pas à distinguer des formes purement françaises comme « donner l'autorisation » ou « tenir compte de ». Ce type d'anglicismes sont considérés comme « anglicismes furtifs » par les académiciens. Sir Michael Edwards de l'Académie française écrit un article à propos de ce sujet, dans lequel il avertit du danger que représentent ces anglicismes furtifs pour la langue française. Il encourage aussi les français à être capables de maîtriser leur propre langue.

Il faut, dès l'école, apprendre une langue que l'on croit connaître du fait de la parler, mais qui ne révèle ses lois, ses libertés, son chant, sa manière de nommer le réel et de sonder le moi, qu'à l'étude. (Edwards, 2015)

³ Actuellement « Dire, ne pas dire » comprend 141 termes, mais il s'actualise constamment. Le Dictionnaire en ligne de l'Académie française en ligne a introduit trois nouveaux anglicismes, dans les trois derniers mois.

4. Corpus « Dire, ne pas dire » du dictionnaire en ligne de l'Académie française.

Le corpus du « Dire, ne pas dire » se compose de 141 termes. Ces termes n'apparaissent pas ordonnés en suivant un critère spécifique. Tout au contraire, ils sont incorporés l'un après l'autre, en suivant un ordre chronologique, selon la date de publication des articles. Chaque article présente un terme ou une expression empruntée de la langue anglaise. L'article explique brièvement l'origine du terme, le processus d'incorporation et ses emplois. A continuation, on trouve une table divisé en deux colonnes, l'une intitulée « Dire », l'autre intitulée « Ne pas dire ». Dans la partie de « Ne pas dire », on trouve des exemples avec l'expression ou le terme d'origine anglaise, dans la partie intitulée « Dire », on trouve la même phrase avec le terme français que l'Académie propose et encourage à utiliser. En plus, il y a de nombreux commentaires, tout à fait subjectifs, avec lesquels l'Académie essaie de montrer l'inutilité d'employer un terme anglais au lieu d'un terme français existant.

A continuation, je vais analyser ce corpus de termes, en suivant des critères différents. Premièrement, je vais classer les termes du point de vue grammaticale, afin d'observer quel type de mots sont les plus souvent empruntés. A continuation, je vais étudier le processus d'emprunt de ces termes, c'est-à-dire, si les emprunts sont introduits directement dans le lexique de la langue française, ou si au contraire, ils souffrent des changements tout au long du processus. Ensuite, je vais analyser les mécanismes plus fréquents pour la création de néologismes : les phénomènes de dérivation et de composition. Pour en finir, je vais analyser les termes du point de vue sémantique afin d'observer dans quels domaines la présence de la langue anglaise ou américaine est plus remarquable. Finalement, je ferai un petit résumé avec toutes les conclusions auxquelles je suis arrivée.

4.1 Analyse grammaticale.

En analysant ces termes du point de vue grammaticale, j'ai décidé de regrouper les termes en huit catégories grammaticales : il n'y a que 1 terme qui est une onomatopée, qui appartient à la catégorie de substantif, 1 terme qui est un adverbe, 1 terme qui est une préposition, ensuite 2 termes qui correspondent à des abréviations, 2 termes sont des acronymes, 20 sont des locutions, soit nominales, verbales ou adverbiales, 23 sont des adjectifs, 32 sont des verbes et 55 correspondent à la catégorie de substantifs.

On observe alors que les catégories invariables, du point de vue morphologique, sont moins fréquentes que les catégories variables, c'est-à-dire, les catégories à flexions, et qui se montrent plus aptes à la création de nouveaux mots, soit par dérivation, soit par composition. Tel est le cas, des adjectifs, des verbes et des substantifs. Dans la présentation de mon analyse je vais suivre qui a l'avantage de la simplicité, donc de la clarté.

4.1.2 Catégories invariables

En analysant les catégories invariables, on découvre qu'il n'y a qu'une onomatopée « buzz » employé dans le domaine des nouvelles technologies, et dans la langue courante. « *Faire le buzz sur l'internet, dans les réseaux sociaux* » pourrait être remplacé par « *Faire parler, Faire du bruit, Créer une rumeur, Faire la rumeur* » expressions qui traduisent, aussi bien que la propre onomatopée « buzz », la vaine agitation créée autour d'un phénomène passager.

Il n'y a qu'une préposition « versus » empruntée directement de la langue anglaise et employée en français depuis le milieu des années 1960. Cependant, c'est surtout depuis les années 1980 qu'elle est devenue d'usage courant dans la langue française. C'est le sport, et en particulier la boxe, qui a assuré sa popularité en y recourant pour présenter les deux adversaires d'un combat. Par la suite, la préposition « versus » s'est répandue dans tous les domaines où l'on voulait évoquer une opposition, un antagonisme ou une comparaison. Les prépositions ou locutions prépositives françaises « contre, ou, face à, en face de, par opposition à » peuvent exprimer cette même idée.

Par rapport aux abréviations, on trouve les termes « U15, U16 » qui sont la forme abrégée des locutions anglaises « under fifteen, under sixteen ». Ces expressions sont employées dans le monde du sport. En France, quelques sports comme le football, proposent différentes catégories selon l'âge des joueurs « poussin, benjamin, minime, cadet, junior ou senior »

Depuis peu, ces appellations disparaissent et les jeunes sportifs sont strictement regroupés par âge, ceux de moins de 15 ans, de moins de 16 ans, etc. C'est pour cela que les expressions U15, U15, commencent à se répandre.

Ensuite, on trouve un nouvel article, qui ne présente pas un terme isolé, comme d'habitude, mais qui inclut plusieurs termes sous un même titre : « Abréviations et mots anglais à valeur superlative » Sous ce titre, on trouve les abréviations « super, hyper, génial, méga, géant » ou son équivalent anglais « great ». Ce sont des expressions très employées dans le langage courant anglo-américain, pour exprimer l'enthousiasme et l'admiration et elles ont commencé à se répandre dans la langue française. Cependant, cette accumulation de tournures exclamatives et d'abréviations est tout à fait contraire à l'esprit de précision de la langue française. Le bon usage veut qu'on fasse appel à des superlatifs comme « très beau, très bien, le meilleur, le plus grand, etc. », à des adjectifs comme « incomparable, inégalable, etc. », ou que l'on ait recours aux mots « d'excellence, d'exception, de perfection » et aux adjectifs correspondants.

Dans le corpus de termes, on ne trouve qu'un adverbe, « définitivement », qui vient de l'adverbe « *definitely* ». J'ai remarqué l'emploi du suffixe -ly pour la création d'adverbes en anglais, aussi bien que l'emploi du suffixe -ment, pour la création d'adverbes dans la langue française.

L'adverbe est alors construit par un processus de dérivation, normalement à partir d'un adjectif + un suffixe : (radical + suffixe). En plus, dans le processus d'adoption à la langue française, il y a une déviation du sens. L'adverbe « *définitivement* » existe en français avec la signification suivante : « *de manière définitive* » ou « *pour en finir* ». L'anglais « *definitely* » a la même origine, mais il n'a pas le même sens : il sert essentiellement à donner plus de poids à une réponse affirmative. En français, on compte avec d'autres termes pour exprimer cette idée, comme par exemple : « absolument, vraiment » ou « oui, bien sûr ». On l'observe plus clairement avec cet exemple : Viendrez-vous demain ? Définitivement // Viendrez-vous demain ? Oui, bien sûr.

Finalement, on trouve deux termes acronymes. Ils sont souvent employés entre les jeunes et dans le langage informatique. C'est le cas de « asap » qui signifie « as soon as possible », traduit en français par l'expression « dès que possible », ou de l'expression « LOL », acronyme pour (*I am*) *laughing out loud*, traduit en français par « je ris à haute voix, j'éclate de rire ». On trouve parfois l'acronyme français « MDR », « mort de rire ». Cependant, on préfère les expressions plus développées de cette abréviation. En constatant que ce qui touche au rire est lié fréquemment à l'hyperbole, on peut choisir des formes telles que « mourir, s'étouffer, s'étrangler, hurler de rire », mais aussi, de manière plus familière « crouler, crever et être plié, se tordre de rire ou encore, avec un ton un peu désuet, se pâmer de rire ».

4.1.2 Catégories variables

En analysant les catégories grammaticales variables (adjectifs, substantifs et verbes), on se rend compte qu'il y a beaucoup plus de termes qui appartiennent à ces catégories.

Il existe 23 adjectifs, dont 6 sont formés par composition « *borderline, burn-out, easy listening, easy reading, indoor et outdoor* ». On observe que pour la création de mots composés, il y a 3 techniques possibles, ou bien on joint deux mots, l'un après l'autre, comme c'est le cas de « *borderline* », ou bien on joint les deux termes, en ajoutant un trait d'union entre les deux termes, comme c'est le cas de « *burn-out* », ou bien on rassemble les deux termes, mais on laisse un espace blanc entre les deux. Tous ces adjectifs, qui sont le résultat de l'union de deux termes anglais, sont des emprunts directs de la langue anglaise, sans aucune variation.

On trouve aussi 6 adjectifs, construits par dérivation, comme c'est le cas de « *confusant, friendly, inséure, overbooké, surbooké, vintage* ». Ces adjectifs sont composés d'un radical auquel on ajoute, soit un préfixe « *over-booké, sur-booké, inséure* », soit un suffixe « *friend-ly, confus-ant, vint-age* ».

Le processus d'adoption de ces anglicismes dérivés à la langue française est un peu plus hétérogène que dans le cas des adjectifs, créés par composition, qui étaient tous des emprunts directs de l'anglais. Dans ce cas, on trouve plusieurs possibilités, des adjectifs dérivés qui sont empruntés directement comme c'est le cas de « *friendly ou vintage* », d'autres qui sont empruntés mais avec quelques modifications, souvent dans la graphie « *inséure, surbooké, overbooké* », on ajoute des accents qui n'existent pas dans la langue d'origine, et finalement, ceux qui ont suivi une variation sémantique tout au long du processus d'adaptation, tel que « *confusant* » employé au sens de troublant, perturbant, déconcertant.

Les douze adjectifs qui restent, sont des adjectifs simples, qui peuvent être des participes passés de verbes anglais, comme c'est le cas de « *booké ou nominé* » ou bien des radicaux isolés « *light, single, versatile* ». Le processus d'adoption d'adjectifs simples de la langue anglaise est aussi variée, la plupart sont des termes empruntés directement sans aucune variation, car il s'agit souvent de mots qui ne se composent que d'un radical : « *single, light, corporate, digital* », d'autres souffrent des petites variations surtout dans la graphie « *séure, booké* », finalement, il y a quelques-uns qui souffrent une déviation sémantique quand ils s'introduisent dans la langue française, tel est le cas de « *déceptif* » qui est un faux ami et c'est à tort qu'on lui donne le sens de « *décevant* ». L'anglais « *deceptive* » signifie en effet « *trompeur* ». Cependant, dans la langue française courante, on tend à employer « *déceptif* » comme synonyme de *décevant*, et ce n'est pas correct. Il vaut bien employer l'adjectif français pour éviter tomber dans l'erreur.

La même chose se passe avec l'adjectif « *nominé* » au lieu des adjectifs français « nommé ou sélectionné ». La confusion vient à partir du verbe « *nominate* » en anglais, mais il ne faut pas oublier que le verbe que désigne la même action dans la langue française est le verbe « nommer ».

Le dernier cas est celui de « *versatile* » qui est un adjectif anglais et français, mais qui n'a pas le même sens dans les deux langues. En français, il signifie « qui change souvent d'opinion, qui est sujet à de brusques revirements », alors qu'en anglais les sens de cet adjectif sont beaucoup plus positifs, puisqu'il signifie « aux talents variés, polyvalent, universel ». Le problème arrive quand on commence à employer *versatile* dans la langue française avec le sens de polyvalent.

Le cas des locutions est un peu particulier, car on doit différencier entre les locutions verbales et adverbiales, d'un côté, et les locutions nominales, de l'autre. Ces dernières remplissent la fonction de substantif et en conséquence, peuvent être classées du point de vue grammatical, comme termes composés. Tel est le cas de « *conf call, corner beauté, green tech verte, high tech, past président, short list, situation room, success story* ». Ces termes peuvent être classés, soit comme des locutions nominales, soit comme des substantifs composés.

Les locutions verbales : « *être au top, être dans le top cinq, être en capacité de, être en charge de, être en responsabilité de* » sont des calques de point de vue syntaxique, des expressions anglaises « *to be on the top, to be on the top five, to be in charge of, to be responsible of* ». On traduit mot à mot l'expression anglaise, même si on compte avec une expression française équivalente qu'il vaudrait mieux employer « *être au sommet, être dans les cinq meilleurs, avoir la charge de/être chargé de, être responsable de* ». Il y a d'autres cas, où l'on crée ce qu'on appelle un monstre linguistique. On prend des termes de l'expression anglaise et on les mêle avec d'autres termes de l'expression purement française. Il s'agit d'un phénomène de contamination linguistique, comme on observe dans les locutions suivantes : « *donner son go, en live, en stand by* ». On pourrait les substituer par des expressions françaises équivalentes, comme « donner son accord/donner son feu vert, en direct, en attente »

On observe que la plupart des locutions sont, soit des locutions nominales, que l'on prend directement de la langue anglaise, comme c'est le cas de « *conf call, high tech, situation room, short list, success story* » ou qu'on souffert des petites modifications dans leur graphie « *corner beauté, green tech verte, past président* », soit des locutions verbales, qui sont la plupart empruntées directement de la langue anglaise, à exception des monstres linguistiques qui apparaissent à cause de la fusion inappropriée de ces deux langues.

Les verbes suivent toujours une adaptation morphologique. Le verbe est une catégorie de mot indépendante et en conséquence, la formation ou adoption d'un nouveau verbe, doit être analysé dans le plan morphologique. Pour la formation de ces anglicismes, on emploie toujours le même mécanisme : on prend le verbe anglais, et on lui donne l'allure française grâce au suffixe –er, qui correspond à la terminaison de la première conjugaison française. On prend la première conjugaison pour une raison évidente : elle est la plus facile à conjuguer car elle est régulière. En ajoutant ce suffixe –er, on a déjà construit notre verbe nouveau en français.

Le processus d'adoption pour les verbes va être souvent celui d'emprunt du terme anglais, mais en introduisant quelques modifications. Les changements correspondent toujours avec l'incorporation du suffixe –er, pour que le terme ait l'allure française. On trouve de nombreux exemples, dont je vais citer les plus remarquables : « shoper » qui vient du verbe anglais « to shop », « updater » qui vient du verbe anglais, « to update », « spoiler », qui vient du verbe anglais « to spoil », « scorer » qui vient du verbe anglais « to score », « performer » qui vient du verbe anglais « to perform », « feeler » qui vient du verbe anglais « to feel », « checker » qui vient du verbe anglais « to check ». 28/32 verbes vont suivre ce processus d'adaptation.

Les 4 verbes qui restent ont suivi un processus d'adaptation différent qui a provoqué une déviation de leur sens d'origine. Le terme emprunté va prendre alors une signification inappropriée. Ces 4 termes sont les suivants : Premièrement, le terme « assumer » Ce verbe signifie en français « Prendre sur soi, Prendre à son compte ». On assume une charge, des frais, un risque. Assumer son erreur, ses actes, c'est en assumer la responsabilité, c'est-à-dire en accepter les conséquences. Depuis quelque temps, une confusion avec l'anglais « to assume » fait que l'on donne à « assumer » le sens de « présumer, supposer, croire ». J'assume que la proposition est valide, que la vérité se saura. De manière tout aussi vague, « assumer » est parfois utilisé à la place d' « adopter, afficher » – Il assume un air désinvolte – ou d' « acquérir, prendre » – Le problème assume de nouvelles proportions.

Le deuxième terme est « *dédicacer* » qui signifie en français « *pourvoir d'une dédicace* » ou « *adresser, offrir avec une dédicace* ». On ne doit donc pas donner à ce verbe les sens de « *dédier, consacrer* » contamination de l'anglais « to dedicate » qui, lui, a conservé les sens de dédier et de consacrer.

Le troisième terme est « délivrer » qui en français ne fonctionne qu'avec des personnes ou des objets concrets. Cependant, on tend à ajouter le sens anglais qui permet la combinaison de ce verbe avec des termes abstraits, comme c'est le cas de « délivrer des informations » au lieu de « donner des informations », ou « délivrer des renseignements à quelqu'un », au lieu de « renseigner quelqu'un », ou « délivrer un secret » au lieu de « livrer un secret »

Le dernier terme est « impacter ». En français, le substantif « impact » désigne le choc d'un projectile contre un corps, ou la trace, le trou qu'il laisse, et ne peut s'employer figurément que pour évoquer un effet d'une grande violence. Cependant, on prend souvent le sens figuré qui s'inspire de l'anglais et qui utilise ce verbe pour exprimer l'idée d'« avoir des conséquences, des effets, de l'influence sur quelque chose ». Dans l'exemple suivant, on observe la pauvreté de la phrase qui a recours à l'anglicisme, par rapport à la richesse de la phrase qui emploie le lexique français, beaucoup plus riche et varié. « La crise impacte l'activité économique, impacte la rentabilité, impacte l'opinion. » // « La crise affecte l'activité économique, a des conséquences sur l'activité économique, modifie la rentabilité, touche l'opinion. »

En analysant les 55 substantifs, nous avons remarqué que 18 sont des substantifs simples. La plupart des substantifs simples ont été empruntés directement de la langue anglaise sans aucune variation, tel est le cas de ces 16 substantifs : « business, cash, challenge, coach, crash, guest, label, look, news, pitch, pool, process, scoop, sponsor, team, touch ».

Il y en a un qui a subi une petite variation au moment de passer dans le lexique français, c'est le cas de « hospitalités ». Le nom « hospitalité » s'emploie en français au singulier. Il désigne le fait d'offrir aux hôtes le vivre et le couvert, et la grâce que l'on met à le faire. Les locutions anglaises « hospitality room ou hospitality suite », désignant un salon de réception où l'on sert des rafraîchissements lors de quelque manifestation, ont visiblement donné naissance à un surprenant néologisme, « hospitalités ».

On trouve un dernier substantif simple qui a expérimenté une déviation sémantique dans le processus d'emprunt. C'est le substantif « opportunité » qui prend le sens d'occasion par l'influence de l'anglais. « Opportunité » est un substantif de caractère abstrait. « On juge, on discute de l'opportunité d'une décision, d'une mesure, on considère si elle convient au temps, au lieu, si elle se produit à propos » Occasion désigne une circonstance particulière, opportune parce qu'elle favorise un dessein, et propice à ce que l'on entreprend. « On cherche l'occasion, on la guette, on lui saute dessus ou bien on la laisse échapper. On profite de l'occasion, d'une occasion. On a l'occasion de.... » Opportunité serait alors impropre dans tous ces exemples.

On trouve presque le même nombre de substantifs créés par dérivation 17, dont 13 sont des termes qui ont été empruntés directement de la langue anglaise, comme c'est le cas de : « *bashing, casting, coaching, dealer, flyer, listing, loser, reminder, replay, running, shopping, timing, tuning* ». On observe que la dérivation dans la propre langue anglaise d'origine, se construit à l'aide de préfixes « re- » et de suffixes « -er, -ing ».

Quatre termes ont subi des variations graphiques dans le processus d'introduction à la langue française comme : « attachement » qui introduit une –e, qui n'existe pas dans le substantif anglais « attachment », « barémisation », « consumérisme » qui introduit encore un –e et un accent et vient du terme anglo-américain « consumerism » et finalement, le substantif « fashionista » qui est un hybride du terme anglais « fashion » et de l'italien ou de l'espagnol, suffixe « –ista ».

Finalement, on trouve 21 substantifs, formés par composition, dont 19 ont été directement empruntés de la langue anglaise, sans aucune variation. Ces substantifs sont: « after-shave, best-of, biopic, check-list, come back, deadline, dress code, e-learning, fake news, fan zone, has been, hot spot, must have, prime time, punch line, self-service, show off, to-do-list, wine maker »

On observe qu'il y a plusieurs options pour la formation de substantifs composés. Premièrement, la fusion de deux substantifs, l'un après l'autre mais avec un espace en blanc qui les sépare « wine maker, punch line, fan zone, deadline... » ou directement sans aucune séparation « deadline ». Une deuxième possibilité est l'union d'un verbe et d'un substantif « check-list » ou un adjectif et un substantif « fake news, hot spot » ou d'un adverbe et un verbe « after-shave ». Une troisième possibilité est la transformation d'une locution verbale en substantif « come back, has been, must have, show off » ou la combinaison d'une locution verbale avec un substantif « to-do-list ». Une dernière possibilité est l'union de deux termes en forme abrégé, qui représentent chacun une idée « biopic », « biographical picture », ou d'un préfixe doué de signification et un substantif « e-learning » : le préfixe « -e » signale tout ce qui est en rapport avec le monde électronique.

On trouve aussi deux cas un peu particuliers : le terme « infotainment » qui est le résultat du terme anglais « information » et du terme anglais « entertainment » À cette forme, on préférera l'équivalent français information-divertissement. Le deuxième cas est celui de « money time » terme qui a l'allure d'un terme anglais, mais qui n'existe pas dans cette langue. Au contraire à ce qu'on pourrait imaginer, il s'agit d'une création qui trouve son origine en France. Ce terme s'emploie pour désigner tantôt la fin, tantôt les instants décisifs d'un match. La langue anglaise utilise d'autres expressions pour décrire ce type de situation, la langue française également : « Un panier marqué pendant le money time/ Un panier marqué à la toute fin du match »

4.2 Analyse sémantique

L'analyse des 141 termes du point de vue sémantique, montre qu'il existe 11 domaines différents : 1. Internet et nouvelles technologies 2. Communication et médias 3. Commerce 4. Gastronomie 5. Monde de consommation 6. Sports 7. Politique 8. Art 9. Voyage et loisir 10. Monde de l'entreprise et du travail 11. Mode et cosmétiques.

Dans le corpus de termes du « Dire, ne pas dire », le domaine qui reçoit le plus de termes d'origine anglais est celui des médias et des moyens de communication, avec 44 termes empruntés : « *super, borderline, confusant, friendly, déceptif, relevant, cool, out, définitivement, mettre dans le loop, off record, conf call, success story, infotainment, fan zone, has been, must have, punch line, show off, opportunité, pitch, assumer, impacter, booster, éditorialiser, feeler, fuiter, stalker, être au top, être dans le top cinq, nominé, onze heures passés de dix minutes, en live, biopic, come back, fake news, prime time, bashing, casting, replay, news, scoop, délivrer, spoiler* »

Le développement d'une société globalisée où tout est interconnecté, nous permet de recevoir des informations presque immédiates à propos de différents événements qui se passent dans n'importe quel coin du monde. Cette forte connexion favorise le contact entre les langues. En plus, c'est grâce aux moyens de communication, que les nouveaux termes empruntés aux autres langues se répandent dans notre vocabulaire quotidien.

De la même manière, on observe un fort impact des anglicismes appartenant au monde du travail et de l'entreprise avec 30 termes empruntés : « *être en capacité de, être en charge de, être en responsabilité de, overbooké, surbooké, versatile, booké, corporate, donner son go, step by step, short list, check-list, deadline, to-do-list, barémisation, coaching, dealer, listing, timing, coach, process, team, dédicacer, barémiser, briefeur, checker, coacher, débriefer, dispatcher, switcher* »

Cela a une explication évidente : les grandes entreprises ont souvent un caractère international. Cela favorise l'utilisation de la langue anglaise, comme langue véhiculaire entre les individus des différents pays. La langue anglaise est devenue la langue koïnè du monde, pendant les dernières années. Cependant, il faut bien distinguer la langue anglaise ou américaine pure, c'est-à-dire, employée par des locuteurs qui ont l'anglais comme langue maternelle, de cette langue anglaise véhiculaire que nous employons comme moyen de communication avec d'autres locuteurs avec qui on ne partage pas la même langue maternelle. Cette langue koïnè a souffert un fort appauvrissement de sa syntaxe et de son lexique, car on tend à réduire la grammaire à l'expression la plus facile possible. Ce qui importe c'est la communication et la compréhension et non pas la correction ou la richesse du discours.

Le troisième domaine qui réunit le plus de termes est celui du sport avec un total de 15 termes : « *U15, burn-out, indoor, outdoor, versus, money time, looser, running, challenge, sponsor, compétiter, matcher, performer, scorer, supporter* ». La plupart des sports modernes étant nés en Angleterre ou aux États-Unis pour les plus récents, il est normal que les sports aient été empruntés avec le vocabulaire qui leur est propre.

Ensuite, on trouve le domaine de la mode et des produits cosmétiques. On constate la présence de 13 mots en relation avec cette domaine : « *vintage, corner beauté, after-shave, best-of, dress code, fashionista, shopping, tuning, look, touch, customiser, relooker, shopper* ». On préfère utiliser les termes anglais à ses équivalents français par une simple question de style. Ça fait cool d'employer le terme anglais. C'est une marque de modernité et il paraît qu'en utilisant des anglicismes on montre qu'on connaît les dernières tendances et ce qui est vogue.

Dans le corpus, on trouve 12 termes en relation avec internet et nouvelles technologies : « *asap, LOL, digital, e-learning, en stand by, green tech verte, high tech, buzz, attachement, reminder, shooter, updater* ». Le milieu des nouvelles technologies présente un défi particulier pour la langue française en raison de son développement rapide et de la naissance de plusieurs termes en anglais.

Dans le domaine du voyage et loisir, on trouve 10 termes : « *insécure, sécure, singles, hospitalités, crash, guest, opérer, se ressourcer, solutionner, speeder (se)* ». Ce sont des termes qu'on emploie surtout dans le secteur touristique et dans les divers moyens de transport. Dans ce cadre, où l'on trouve une énorme confluence et un mélange de cultures, c'est normal de recourir à la langue anglaise comme langue véhiculaire. Dans des voyages ce qui l'importe est de faire passer un message, et c'est la raison pour laquelle on emploie l'anglais, langue plus facilement compréhensible par la plupart du monde.

On trouve 5 termes en relation avec la politique : « *past président, situation room, hot spot, label, blacklister* ». L'Angleterre est un pays qui a une forte puissance politique dans notre continent, mais c'est surtout à cause de l'influence de l'Amérique comme première puissance politique mondiale, que l'on reçoit nombreux termes en relation avec ce domaine. Parallèlement, les États-Unis sont aussi à la tête de l'hégémonie mondiale du point de vue économique. Cela explique l'introduction de nombreux termes anglais relatifs au monde de consommation. Dans ce corpus, on trouve 4 termes de ce domaine : « *consommérisme, flyer, cash, scotcher* ».

On trouve 3 termes en relation aux domaines plus spécifiques du commerce : « *wine maker, business, pool* ». L'importance du commerce international favorise le développement de la langue anglaise comme langue *koïnè*. Cependant, dans le cas de « *wine maker* », l'emploi du terme anglais résulte surprenant. La France est l'un des pays où le secteur du vin est d'une grande importance.

La tradition historique de la viticulture en France favorise la création de termes d'origine français qui ont été exportés aux autres langues. Cependant, dans les dernières années, on constate l'utilisation du terme anglais « wine maker » au lieu du terme français « viticulteur » simplement car tout ce qui est d'origine anglais semble plus chic. C'est une question tout à fait subjective, en relation avec la mode et les tendances esthétiques.

Dans le domaine de la gastronomie, on ne trouve que 2 termes : « self-service et light ». Même si la langue anglaise exerce son influence dans presque tous les domaines, c'est vrai que les pays anglophones ne sont pas trop célèbres par leur bonne cuisine. Tout au contraire, ils ont développé, dans les dernières années, une cuisine de consommation, rapide, pas élaborée et pas du tout bonne pour la santé. En appliquant cet imaginaire collectif, on peut justifier le fait que très peu de termes anglais, se soient répandus dans la langue française par rapport à la gastronomie. Ces termes sont en relation avec une nouvelle conception de la cuisine, comme l'essor des grandes chaînes de restaurants « fast food » ou le développement de nouvelles formes de nourriture, parallèles au développement d'un nouveau style de vie, tout à fait pressé et qui ne permet pas de dédier beaucoup de temps à profiter de la nourriture. On observe une forte différence avec d'autres pays, comme ceux de la côte méditerranéenne : la France, l'Espagne ou l'Italie, où l'on donne une grande importance à la bonne cuisine et où l'on dédie une longue période de temps à manger. Dans notre culture, l'espagnole, l'activité de manger, n'est simplement un besoin physiologique, mais une activité sociale, que permet de se rencontrer avec la famille et les amis et profiter tous ensemble de bons moments autour de la table.

Pour conclure, dans les domaines plus artistiques, on trouve aussi l'influence de termes anglais. Dans le corpus, on constate la présence de termes en relation avec la littérature et la musique, tel est le cas de : « easy listening, easy reading, made for sharing ». Ce dernier terme « made for sharing » a provoqué une énorme polémique en France, Pierre Coubertin en parle dans un article publié dans le site web de l'Académie française :

Que dire alors du made for sharing destiné à promouvoir la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques de 2024 ? A-t-on à ce point honte de notre langue que l'on n'ose l'employer ? N'y a-t-il nul autre moyen, pour se distinguer de son principal concurrent, que de lui emprunter sa langue ? N'est-ce pas traiter par le mépris tous les francophones étrangers qui aiment cette langue ? N'est-ce pas oublier que l'article 24 de la Charte olympique précise que les langues officielles du Comité international olympique sont le français et l'anglais ?

Cet article, invite à la réflexion à propos du statut de la langue française. Ce débat qui a une longue trajectoire en France, présente des opinions tout à fait diverses. D'un côté des institutions, plus traditionnelles, comme l'Académie française, qui encourage les locuteurs français à utiliser et protéger leur langue de l'influence d'autres langues, et qui parlent même d'invasion de la langue anglaise. De l'autre côté, ceux qui considèrent que la langue est une identité vive et qu'en conséquence, c'est inévitable qu'elle entre en contact avec d'autres langues desquels elle va recevoir leur influence.

5. Conclusion

Les langues ne fonctionnent pas de manière isolée. Elles sont toujours en relation avec d'autres langues. Tout au long de l'histoire, la langue a fonctionné comme une marque importante d'identité nationale. De la même manière qu'il y a une forte interaction entre les différents peuples, on trouve de nombreux échanges entre les différentes langues. Les emprunts sont alors un clair exemple de cette interaction entre les différentes communautés linguistiques. L'anglais et le français représentent deux peuples qui ont partagé de nombreux échanges du point de vue culturel, social et politique, depuis neuf siècles.

En analysant, les moments d'influence d'une langue sur l'autre, on s'est rendu compte qu'ils correspondent avec les moments d'hégémonie politique ou économique de l'un ou de l'autre pays : le français dominera la langue anglaise, pendant trois siècles, du XIIIe au XVe siècle, mais, à partir du XVIIe siècle, les rôles se renverseront, et ce sera l'anglais qui occupera la place dominante, grâce à son essor économique et politique. De nos jours, l'anglais continue à être la langue dominante, non seulement en France, mais aussi dans le monde entier. Cependant, il y a eu un petit changement : l'influence ne vient plus de l'autre côté de la Manche, mais de l'autre côté de l'Atlantique, c'est-à-dire, des États-Unis.

D'un autre côté, il faut aussi tenir compte du caractère social de la langue. « La langue est un miroir culturel qui fixe les représentations et se fait l'écho des pensées, les mots correspondant aux besoins matériels et affectifs des sujets parlants et cette langue véhicule également des valeurs sociales » (Yaguello, 1992). Le phénomène d'emprunt se produit, soit à cause des facteurs internes du comportement humain, comme les goûts, les tendances, les modes, soit par des influences externes, comme le développement technique, les mouvements de peuples ou le contrôle des institutions comme l'Académie française.

Dans l'analyse des 141 anglicismes déconseillés par l'Académie française, on a constaté justement cette double influence interne et externe. L'introduction de quelques anglicismes, (par exemple, dans le domaine de la mode et des cosmétiques) ne trouve autre explication qu'une simple question de goût et de tendance. On emploie ces termes au lieu de leur équivalent français simplement parce que ça fait *cool*⁴. D'un autre côté, on trouve des termes qui ont été introduits car on ne comptait pas avec un terme français équivalent. Il s'agit souvent d'innovations ou découvertes apparues dans un pays anglophone. Cela se passe, par exemple, dans le domaine du sport, où l'on trouve des nombreux termes qui ont la plupart leur origine en Angleterre ou aux États-Unis, où nombreux sports ont vu leur naissance. La même chose se passe, dans le domaine des nouvelles technologies, qui ont vécu un développement plus intense dans ces deux pays qu'en France.

⁴ Le choix de l'anglicisme « cool » est très représentatif dans ce contexte car il illustre à la perfection l'explication à propos de l'emploi d'anglicismes par une simple question de mode ou de tendance.

La plupart de ces anglicismes appartiennent à des catégories variables de la langue, substantifs, verbes et adjectifs, tandis qu'il a très peu de termes qui appartiennent à des catégories invariables. L'introduction de ces termes dans la langue d'accueil, peut se produire de trois façons différentes, soit on les adopte directement, soit on introduit des petites variations, souvent dans la graphie, soit on crée des termes, qui n'existent ni dans la langue d'origine, ni dans la langue d'accueil. Nous avons constaté ainsi des procédés pour la construction de nouveaux termes : la dérivation et la composition, qui emploient en même temps des mécanismes, qui se répètent d'une façon systématique, comme c'est le cas de l'emploi du suffixe *-er*, que l'on ajoute au radical anglais, pour créer des verbes qui ont l'allure de verbes français. La première conjugaison est la seule conjugaison utilisée car elle est la plus régulière du point de vue morphologique et en conséquence, la plus facile à conjuguer.

Ensuite, nous avons fait une analyse des termes du point de vue sémantique et nous pouvons conclure que le domaine qui a reçu plus d'influence de la langue anglaise dans ce corpus, est celui de la communication et des médias, suivi par celui du monde de l'entreprise et du travail, par celui du sport, de la mode, de la technologie, des voyages et du loisir, de la politique, du monde de consommation, du commerce, de la gastronomie et de l'art. On observe alors que l'entrée des anglicismes se produit dans presque tous les domaines importants de notre vie quotidienne. Cela montre l'importance des pays anglophones dans le panorama politique et économique mondiale. En même temps, elle est la cause principale de l'introduction de la langue anglaise, pas seulement dans le lexique de la langue française, mais aussi dans celui du reste de langues du monde.

Ce phénomène qui ne cesse de croître et qui a vu une forte accélération dans les derniers années, doit alors être contrôlé par des institutions linguistiques, comme c'est le cas de l'Académie française, sur laquelle j'ai centré mon étude. La présence d'une partie dédiée aux anglicismes, dans le dictionnaire en ligne de l'Académie, montre l'importance et l'impact de ce phénomène dans la langue française. En tant que locuteurs, nous percevons ce phénomène, car on emploie de nombreux termes anglais, même sans en être conscients. De la même façon, l'Académie est consciente de l'essor de cette tendance et essaie de la contrôler et d'offrir des conseils et des normes pour éviter l'emploi abusif de termes anglais, en détriment de la langue française. Il ne faut pas oublier le rôle de l'Académie, duquel je parlais plus haut : « travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (Edwards, 2015).

6. Bibliographie citée

Académie française, *Dictionnaire 9e édition informatisée* <<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>> (page consultée le : 10 mai 2017).

Brunot, Ferdinand. (1966), *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris : Armand Colin.

CNRS. *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales en ligne*. <<http://www.cnrtl.fr/definition/majorit%C3%A9>> (page consultée le : 10 mai 2017).

Dauzat, Albert. (1967), *Tableau de la langue française*, Paris : Payot.

Deroy, Louis. (1956), *L'emprunt linguistique*, Liège, Presses universitaires de Liège. Les Belles Lettres (coll. Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège). [Édition intégrale en ligne depuis 2013] <<http://books.openedition.org/pulg/672>>, (page consultée le : 5 mai 2017).

Edwards, Michael, « Les anglicismes furtifs », en *Dire, ne pas dire* (2 avril 2015), [en ligne] <<http://www.academie-francaise.fr/les-anglicismes-furtifs>>, (page consultée le : 8 mai 2017)

Harvard College. « *The English Language in the Fourteenth Century* » en *The Geoffrey Chaucer Page*, (12 juin 2000), [en ligne] <<http://sites.fas.harvard.edu/~chaucer/language.htm>>, (page consultée le : 3 mai 2017)

Saussure, Ferdinand. (1916), *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages.

Tritter, Jean-Louis. (1999), *Histoire de la langue française*, Paris : Ellipses (coll. Universités. Lettres)

Walter, Henriette. (1997), *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Laffont.

Yaguello, Marina. (1992). *Les Mots et les Femmes*. Paris: Payot, 2^e édition.